

LE MOT DU MAIRE

« Prévenir pour mieux réagir ».

La sécurité et surtout la protection des habitants de Fay-aux-Loges est l'une des préoccupations de l'équipe municipale et de moi-même.

Conformément à la réglementation en vigueur, pour vous donner l'information la plus précise possible nous éditons cette mise à jour qui vous est destinée.

Ce livret permet d'identifier, de recenser et de cartographier les risques encourus sur la commune, ainsi que les risques de sécurité à connaître en cas d'évènement.

Je vous invite à lire attentivement la version 2021 du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et à le conserver précieusement.

En parallèle et en cohérence avec ce DICRIM, la commune a élaboré un plan Communal de Sauvegarde (PCS) dont l'objectif est la mise en sécurité des personnes et des biens ainsi que le soutien aux secours en cas d'évènements majeurs.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le Site de la commune (<https://mairie-fayauxloges.fr/>) pour vous tenir informés des évènements en cours.

Une vigilance de tous nous permettra ainsi de vivre ensemble en toute sécurité.

Le Maire

Frédéric MURA